# ROUBAIX

## AUJOURD'HUI

**Dimanche 5 novembre 1899** (45 Brumaire, An 108 de la République), 309e jour de l'année, 44e jour de l'automne. Lever du soleil, 6 h. 54; coucher, 4 h. 33.

**BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE.** — Résumé des observations météorologiques faites à Lille, le 4 novembre, à 2 heures du soir :

**Pression barométrique** : 756 m'm. — **Température maxima** : 12° ; **minima** : 9° — **Humidité** : 0.79 — **Etat du ciel** : couvert. — **Direction et force du vent** : O. assez fort.

**Temps probable pour aujourd'hui** : incertain; **pour demain** : incertain.

**MAIRIE.** — **Les bureaux sont fermés toute la journée. Etat-civil est ouvert jusqu'à midi.**

**BAINS MUNICIPAUX**, rue de Rome. — Bains depuis 0 fr. 20 jusqu'à 1 fr. 25.
Fermés à 8 h.

**MARCHÉS.** — Grande-Place et place de la Liberté.

**MARCHE AUX FLEURS.** — Grande-Place, jusqu'à une heure

**MARCHÉ AUX OISEAUX ET AUX CHIENS.** — Place Chevreul, jusqu'à 1 h. 1/2.

**BIBLIOTHÈQUES, COLLECTIONS D'ÉCHANTILLONS ET DESSINS ARTISTIQUES.** — A l'Ecole nationale des Arts industriels, rue de l'Ermitage, 5, ouverte de 9 h. à 9 h. du soir.

**MUSÉE ARTISTIQUE, ARCHÉOLOGIQUE, ETHNOGRAPHIQUE ET D'HISTOIRE NATURELLE**, place Chevreul, ouvert de 10 heures à 2 heures

**CAISSE D'ÉPARGNE.** — Caisse postale à tous les bureaux de postes, ouverte jusqu'à une heure — Caisse d'épargne de Roubaix, 5, rue du Château, ouverte pour les dépôts de 9 à 11 heures du matin, pour les remboursements à 11 h. 1/2.

**CONSULTATIONS JUDICIAIRES GRATUITES.** — A l'Hôtel-de-Ville de 9 heures à midi.

**THÉATRE COUVREUR**, rue Archimède. — A 6 h. «Le Bossu» et «Le Petit Duc».

**GRAND-THEATRE-HIPPODROME.** — A 8 heures. Matinée avec le Concours de M. Talbot : l'Avare, et le Malade imaginaire.

**Travailleurs.** — Voulez-vous un bon conseil ? Prenez votre pain et voire charbon à *La Coopérative Ouvrière « La Paix »* Toutes les marchandises sont de première qualité, et puis vous aurez de beaux bénéfices.

## LA POLICE DE SURETÉ

Nos lecteurs se souviennent des récents scandales que nous avons révélés et qui avaient éclaté dans notre police de sûreté.

Une instruction avait été commencée par M. Delale, juge d'instruction et la plupart des faits que nous avions relatés avaient été confirmés par les nombreux témoins interrogés par le magistrat.

L'enquête sommeille actuellement ou plutôt, elle se continue bien lentement ; mais elle reprendra plus sérieusement dès que la commission rogatoire qui a été envoyée à Cayenne sera revenue.

Pendant ce temps, l'administration municipale étudie la reorganisation complète de la police de sûreté à Roubaix.

Comme conclusion de cette étude qui dure depuis plusieurs semaines, elle a l'intention de provoquer la création d'un emploi de commissaire affecté au service de la sûreté comme chef.

Le commissaire, chef de la sûreté, serait également chef de la police municipale.

On espère, par ce moyen, empêcher le retour des scandales que nos lecteurs connaissent et qui sont dûs à la présence, — à la tête d'un service aussi important que celui de la sûreté de Roubaix, — d'un homme qui était peu qualifié pour remplir cette charge.

Nous sommes persuadés que cette nouvelle sera bien accueillie par la population tout au moins par ceux de nos concitoyens qui étaient mis en coupe réglée par des agents de sûreté peu scrupuleux.

G. L.

## RÉUNION GÉNÉRALE DU PARTI OUVRIER

**Les sections de Roubaix, de Wattrelos, de Croix, de Lannoy et de Wasquehal du Parti Ouvrier, se sont réunies hier soir extraordinairement au local « La Paix », pour discuter l'ordre du jour du prochain Congrès du Parti Socialiste.**

**Le citoyen Jules Guesde était présent. Il a fait un magnifique discours qui a été maintes fois applaudi par l'unanimité des membres des sections.**

L'ordre du jour suivant a été ensuite proposé par le citoyen Liévin-Bailleul, qui présidait la séance :

1° *Sur l'entrée des socialistes dans un ministère bourgeois.* Considérant que le Parti socialiste ne pourra réaliser son programme de transformation sociale, qui est sa raison d'être, qu'après avoir conquis le pouvoir, tout le pouvoir, arraché à la classe capitaliste ;

Que l'entrée d'un ou deux socialistes dans un ministère bourgeois, non-seulement ne leur permettrait pas de réaliser les réformes essentielles poursuivies par notre Parti, mais encore les rendrait solidaires et responsables de tous les actes réactionnaires accomplis par la majorité bourgeoise du cabinet;

Qu'en régime capitaliste, les ministres ne peuvent être que les fondés de pouvoir de la classe dirigeante et possédante;

Les sections plus haut désignées écartant toute question de personne et n'envisageant que la question de principe;

se prononcent contre la participation des socialistes aux divers ministères bourgeois, quelle que soit l'étiquette plus ou moins républicaine dont les ministères puissent se parer.

Pour ce qui est de la conquête des pouvoirs publics, les sections de Roubaix, de Croix-Wasquehal, Wattrelos et Lannoy s'en réfèrent à la résolution prise par le XVIIe Congrès national du Parti ouvrier Français (Epernay août 1898) résolution ainsi conçue :

« Le Congrès d'Epernay rappelle : « Que par conquête des pouvoirs publics, le Parti ouvrier Français a toujours entendu l'expropriation politique de la classe capitaliste, que cette expropriation ait lieu pacifiquement ou violemment;

» Qu'elle ne laisse place, par suite, qu'à l'occupation des positions électives dont le Parti peut s'emparer au moyen de ses propres forces, c'est-à-dire des travailleurs organisés en parti de classe.

2° *Sur l'unité socialiste.* — Les mêmes sections ratifient entièrement la résolution prise sur cette question par le Congrès national d'Epernay, savoir « que le Parti Ouvrier Français est d'ores et déjà disposé à accepter la constitution d'un organisme central, du moment qu'il y sera représenté proportionnellement à ses forces. »

Les sections de Roubaix et des environs insistent tout particulièrement sur l'absolue nécessité que « en cas d'union ou d'unité socialiste les journaux se réclamant du socialisme soient placés sous le contrôle direct de la représentation centrale du Parti »

Après l'adoption à l'unanimité des ces ordres du jour, l'assemblée a, par acclamations, nommé délégué au Congrès de Paris, le citoyen Jules Guesde pour les trois mandats correspondant aux suffrages socialistes de la 7e circonscription de Lille.

Le Secrétaire de Séance,
**H. LEFEBVRE.**

**Manifestation républicaine.** — Le conseil municipal de Paris a invité la municipalité de Roubaix à se faire représenter à l'inauguration officielle du groupe du sculpteur Dalou « Le triomphe de la République », élevé sur la Place de la Nation, à Paris.

Notre municipalité a accepté de prendre part à cette imposante manifestation républicaine.

**Le ventre de Roubaix.** — Il a été abattu pendant le mois d'octobre, à l'abattoir de Roubaix :

782 bœufs, vaches et taureaux, 296 veaux, 1264 moutons, 815 porcs, 110 chevaux, 1 mulet.

Deux vaches amenées à l'abattoir ont été saisies pour cause de tuberculose.

**Accident d'usine.** — A la filature Cavrois-Mahieu, rue du Général Chanzy, un accident est survenu à la machine. L'arbre vertical de commande était brisé, hier matin, quand les ouvriers sont allés pour prendre le travail.

Un chômage de 3 à 4 jours en sera la conséquence. Il y a 150 ouvriers.

**Saisie de poissons.** — Le service d'inspection des denrées alimentaires, a opéré avant hier matin, au Minck, la saisie de 250 kilos de poissons reconnus impropres à la consommation.

— Hier matin, 500 kilos de poissons avariés ont été également saisis par l'inspecteur M. Mesplomb.

**Une arrestation.** — A la suite d'une discussion survenu chez M. Dewavrin, fabricant, rue de la Chapelle Carrette, un ouvrier qui réclamait pour une erreur commise à son préjudice, s'est échauffé et ne pouvant rien obtenir, se serait laissé aller à proférer des menaces contre son contre-maître ou son directeur,

Sans tenir compte de l'état d'exaltation provoqué par le refus qu'on opposait à l'ouvrier, nommé D..., on fit intervenir la police qui enleva l'ouvrier et l'écroua au poste du 1er arrondissement.

Chose à noter, D..., fort de son droit, déclara aux agents qu'il était inutile de le maintenir, parce qu'il ne demandait qu'à s'expliquer devant le Commissaire.

On nous dit que cette arrestation arbitraire aurait été maintenue.

Nous aimons à croire que cela n'est pas ; ou alors, les ouvriers devraient-ils cesser de réclamer leur salaire, sous peine d'être emprisonnés ?

**Les contraventions.** — La police a dressé hier quatre contraventions dont une pour abandon de voiture et trois pour divagations de chiens.

**Les routes des travailleurs.** — Le 2 novembre, un accident est survenu chez Requillart et Scrive, boulevard de Metz.

Le nommé Herreyn Edouard, homme de peine, âgé de 48 ans, demeurant rue de Wasquehal, cour St-Joseph, 8, en soulevant une caisse, s'est donné un tour de reins lombago traumatique.

Le docteur Dispa a déclaré 8 jour d'incapacité de travail.

— Un accident est survenu chez Pattyn, Grand'Rue, 46, au nommé Braussie : Arthur, domestique, âgé de 26 ans, demeurant rue de l'Offriciet, impasse Fattacin, qui s'est donné un tour de reins en soulevant deux petites coupes.

Le docteur Picquet a déclaré cinq à six jours d'incapacité de travail.

— Le 2 novembre, un accident de travail est survenu chez Leon Allard et Cie, Grande Rue.

Le nommé Ghiot Désiré, manœuvre de forge, âgé de 37 ans, demeurant 27, rue des Trente, a reçu sur la main une pièce de bois qui l'a contusionné.

Le docteur Druesne a déclaré 8 jours d'incapacité de travail.

— Un accident du travail est survenu chez A. Denis et Benoist, rue Cornelle.

Le nommé Degrave Constant, aide-brosseur, âgé de 14 ans, demeurant rue Jacquard, 161, s'est donné un effort en soulevant une pièce de tissus.

Le docteur Lepers a déclaré 8 jours d'incapacité de travail.

— Le 2 novembre, un accident est survenu chez Deledalle-Fèlle et Cie, rue des Longues-Haies, le nommé Depraete Jules, tisserand, âgé de 31 ans, demeurant rue de la Balance, 25, en glissant d'un ponton s'est contusionné le scrotum.

Le docteur Lepers a déclaré 8 jours d'incapacité de travail.

— Le 2 novembre, un accident de travail est survenu chez Henry Fernynck et fils, boulevard de Fourmies.

Le nommé Beuscart Augustin, journalier, âgé de 36 ans, demeurant rue Charles-Quint, à Croix, est tombé d'un escalier et s'est contusionné à la tête et au corps.

Le docteur Lepers a déclaré 15 jours d'incapacité de travail.

— Un accident de travail est survenu chez Felix Demeester, boulevard de Lefort, 55, le 3 novembre.

Le nommé Kimpe François, mouleur, âgé de 44 ans, demeurant rue d'Alger, 10, a fait un effort en levant un escalier et s'est contusionné **une autre dorso-lombaire.**

Le docteur Picquet a déclaré huit jours d'incapacité de travail.

Le 31 octobre, un accident est survenu chez Requillart et Scrive, boulevard de Metz, le nommé Descamps Louis, homme de peine, âgé de 28 ans, demeurant boulevard de Metz, a fait un effort en poussant une caisse, occasionnant un lumbago traumatique.

Le docteur Dispa a déclaré 10 jours d'incapacité de travail.

## AUX OUVRIERS MALADES

Nous recommandons volontiers la **PHARMACIE DIDRY**, 37, rue Notre-Dame, près de l'Hôpital ; ils trouveront à des prix extrêmement modérés, des Medicaments frais et bien préparés.

Dépôt général pour Roubaix, à la pharmacie Didry, de la **Pommade Depurator**, pour la guérison en 8 jours des dartres boutons, démangeaisons, plaies, etc. Prix 1 fr. 50.

**Avis militaire.** — Les jeunes soldats appelés à l'activité les 14 et 15 novembre courant pour accomplir une, deux ou trois années de service, domiciliés à Roubaix et dans les communes de Croix, Wasquehal et Hem, sont invités à se présenter à la gendarmerie de Roubaix dans le plus bref délai possible, porteur de leur ordre d'appel.


Adressez-vous pour son bon marché à la

**PHARMACIE LAGNEAU, A LYS**

Produits de première qualité. Fortes remises.


## Théâtres et Concerts

**Théâtre Couvreur.** — Nos concitoyens iront en foule, ce soir, applaudir Mme Lejeune, qui fait sa rentrée dans LE PETIT DUC.

On donnera, avant l'opéra-comique, LE BOSSUS, le drame si populaire, que la direction a monté avec un soin tout particulier.

Il est certain que, dans cette œuvre si goûtée, M. Angelo, l'artiste si remarquable, remportera un gros succès.

Un conseil à nos lecteurs : Pressez-vous, car la salle sera comble et on refusera certainement du monde.

**Places gratuites.** — Le maire fait savoir au public que les places gratuites, au théâtre Couvreur (numéros 5 à 600), ne sont valables que pour le jeudi 9 novembre prochain.

## PARTI OUVRIER. -- SECTION ROUBAISIENNES

### Aux secrétaires de groupes

Les groupes qui n'ont point encore discuté sur la circulaire relative au Congrès de Paris, sont invités à se réunir dans le plus délai, pour en prendre connaissance.

Les secrétaires devront faire parvenir les réponses de leur groupe, avant mercredi soir, au local « la Paix » bureau du comité.

*Le comité exécutif.*

La 11e section, qui a son siège à l'estaminet Henri Carré, dit Dartagnan, à l'angle des rues Turgot et Dombasle, se réunira aujourd'hui dimanche, à 5 heures.

Présence indispensable de tous les membres.

Ordre du jour : Nomination des délégués poua le Congrès de Paris.

Le groupe d'études sociales de l'Epeule (16e section) se réunira d'urgence aujourd'hui dimanche 5 novembre, à 9 heures 1/2 très précises du matin, en son local habituel.

Présence indispensable.

— La 15e section se réunira aujourd'hui dimanche, à 11 heures précises, en son local à l'*Egalité*, rue des Champs.

**Réunion du Cercle d'Etudes sociales.** — Le Cercle se réunira demain, lundi, à huit heures et demie du soir, à « La Paix », boulevard de Beifort.

Ordre du jour : 1° Communication du Comité fédéral de la jeunesse du P. O. F.

2° Etude critique du livre « L'Application du système collectiviste » (suite), par le camarade Franck.

3° Causerie sur : la Monnaie et la circulation des marchandises par le camarade Vingtras.

4° Affaires diverses.


Les coupons de tissus font fureur aux GALERIES LILLOISES.

Pourquoi ?

Probablement à cause du choix magnifique et du bon marché extraordinaire.


## ETAT CIVIL DE ROUBAIX

*du 4 novembre 1899*

NAISSANCES. — Albert Dubois, rue Saint Louis, cour Mathon, 8. — Madeleine Devaere, rue de Tunis, cour Guelin, 5. — Marcelle Duflot, rue Pierre Dujardin, 5.

DÉCÈS. — Mélanie Vanommelpecque, 2 mois, rue Sainte-Elisabeth, cour Caveye, 2. — Clémentine Willem 8 mois, rue des Palmiers, 23. — Joséphine Gervois, 73 ans, rue de la Perche, 20. — Joseph Bilbaert, 78 ans, rue de l'Alouette, cour Delannoy, 1. — Charles Bourquin, 61 ans, rue de Blanchemaille. — Joseph Tackels, 78 ans, rue de Denain, 79.

**Je vous remercie** de l'heureux effet des *Pilules du Dr Somer*, depuis que j'en prends mes maux d'estomac sont passés, je mange et digère bien. V. B. à C. n° 882.

Les *Pilules du Dr Somer* se vendent dans toutes bonnes pharmacies 2 fr. l'étui contenant les pilules et le mode d'emploi. Si vous n'en trouvez pas chez votre pharmacien ou si l'on vous offre un autre produit soi-disant semblable, n'hésitez pas; **pour assurer votre guérison**, envoyez 2 fr. en mandat ou timbres-poste à M. Boyaval, pharmacien à Roubaix (Nord), dépositaire général, qui vous adressera immédiatement franco un étui de véritables *Pilules du Dr Somer*.

DÉPOSITAIRES : MM. Colbert à Lille ; Bulourde, Armentières ; Toussaint, à Cambrai ; Sabin-Boillet, à Valenciennes ; Le Roy, à Dunkerque ; L. Hurt, à Maubeuge ; A. Bulle, à Denain ; Dussevel, à Caudry ; J. Barleur, à Bergues ; F. Russone, à Douai.


# LE ROI DES CAFÉS

ADOPTÉ PAR L'ARMÉE

Le plus hygiénique, le plus économique qualité extra, mélange spécial. Médaille d'or.

En vente, gros et détail : **68, rue de l'Epeule, et 206, rue des Arts, Roubaix.**

Le capitaine Magnaud à Amiens

# TOURCOING


**Réception à la Mairie.** — M. Dron a reçu ce matin, à neuf heures, les chefs des différents services de la Mairie.

L'entrevue a été des plus cordiales.

**Une heureuse nouvelle.** — A la suite d'une entrevue qu'eurent hier matin avec M. Dron, les délégués des ouvriers, les délégués des patrons ont reçu l'autorisation de quitter en ville.

La rentrée d'hier a été des plus fructueuses

**Une nouvelle grève.** — Hier à la rentrée de midi, à une heure de l'après-midi, chez Cailliez et Delobel, rue de Dixmude, 14, les cliches sur 14, sont mis en grève, le lamanit 5 francs par semaine au lieu de 6 fr. 50 et centimes par jours au lieu de 7 centimes.

Nous espérons que les patrons reconnaîtront la légitimité des réclamations de leurs ouvriers et y feront droit.

**Syndicat des ouvriers et ouvrières de la filature.** — Les camarades faisant partie du syndicat, sont invités à assister à la réunion générale qui aura lieu ce aujourd'hui dimanche, à 4 h. 1/2 du soir, chez M. Frédéric Derock, à l'estaminet du Petit Pré Catelan, rue Auber.

Ordre du jour. — Nomination de la commission définitive, compte-rendu financier, proposition au sujet des non-syndiqués, questions diverses.

Les membres de la commission se réuniront à trois heures, chez M. Clovis Delesalle.

**Les contraventions.** — La police a dressé hier 5 contraventions, dont 3 pour divagations de chiens, 1 2 pour défaut de plaque à bicyclette.

**Classe 1898. — Affectation des jeunes gens appelés pour 3 ans sous les drapeaux.** — Auderlas Lucien, 22 section infirmiers, Paris — Agache L., 1e d'art., Douai — Verclarte, 8e d'infanterie, Montmédy — Corsez Hugo, 17e d'inf., Verdun — Baudin Gustave, 2e escadron du train, Versailles — Brakevel Desire, 15e d'art., Douai — Blaeke Paul, idem — Blaiaux Léon, 2e d'artillerie, Douai — Bernard Ch., 7e hussard, Verdun — Bervaux Modeste, idem — Billet Julien, 147e d'inf., Verdun — Boivin Arthur, 14e, Maubeuge — Bulard Alex., idem — Baisieux, 7e inf., Aire-sur-la-Lys.

Brunin A., 8e chasseurs à pied, Amiens — Beas art B., idem — Binet M., idem — Santerne Noël, 2e bat. artil. à pied, Girauville (Meuse) — Coupleux J., 2e art., Douai — Cauet 1er genie, Versailles — A. Catteau, 1e d'artil., Douai — Catteau M., idem — Clarisse Louis, 147e inf., Verdun — Courcel A., 14e inf., Maubeuge — Chapelet H., 14e inf., Maubeuge — Clarisse G., 7e inf., Aire-sur-la-Lys — J. Croquison, idem, Hesdin — E. Couvreur, 19e chass. à cheval, Lille — Druez A., 2e escadron du train, Amiens — Paul Debuchy, 22e section infirm., Paris — Descamps, E., 1er genie, Versailles — Descatoire A., 2e artil., Douai — Desurmont G. idem.

Delmatte E., idem — Dupire Ch., 15e artill., Douai — Duguffrey V., idem — Delvoye I., idem — Deman Y., idem — Desneuillin, id. Delaseus G., 2e batt. à pied, Girauville (Meuse) — Dusautoit, 19e chass à chev., Lille — Desremaux A., idem — Delbar A., 147e inf. Sedan — Montaine, 145e, Maubeuge — Desrousseaux Léon, 19 chass. à chev., Lille — Desmettre L., L., 147e, Verdun — Dusoutier A., idem — Despinoy J. idem — Dufourmont A., idem — Desrumeaux Henri, idem — Desmettre A., 145e d'inf., Maubeuge — Daugremont, idem, Montmédy.

Delespaul, idem. — Desrousseaux, idem. — G. Desbouvries, idem. — Dufermont Henri, 73e d'infanterie, Hesdin. — Deborger A., idem — Delemasure H., 63e inf., Béthune — Dujardin H., idem, Hesdin — Delcourt, L., 15e art. Douai. — Dobbels, 8e chass. à pied, Amiens. — Dutriez, E., 147e inf.; Verdun — Devolore E., idem — Desbonnets A., idem — Desreumeaux A., 15e chass. à cheval, Lille — Florin H., 21e d'inf., Sedan. — Fontenier, 4e cuirassier, Cambrai. — Guiwée L., 15e art., Douai. — Godron A., 147e inf., Sedan — Grimonprez V., idem.

Gille L., 19e chass. à cheval, Lille. — Ghesquière, 3e chass. à pied, Amiens. — Glorieux Desire, 1e art., Douai. — Holbecq J.-B., 145e infant., Maubeuge. — Houtteman H., idem. — Heequet A., idem. — Loridan M., 147e infant. Verdun. — Lotoi Ch., 15e art., Douai. — Lepaire, 12e chass. à cheval, St-Mihiel. — Leruisse H., 147e inf., Verdun. — Lebrun J.-B., idem. — Leclercq F., idem. — Lambin E., 145e inf., Maubeuge. — Leclercq E., 145e inf., Montmédy. — Labbe, 147e inf., Sedan.

Larrey G., 8e chass. à pied, Amiens — Lepère Jules, 19e chass. à cheval, Lille — Lemaire Léon, 15e d'art., Douai — Melgy Jules-Cyrille, 73e inf., Hesdin — Melgy Jules, 22e section infir., Paris — Massard J., 15e artill., Douai — Mayslin X., 145e inf., Maubeuge — Maillard A., 73e inf., Hesdin — Montagne G., 15e artill. Douai — Vanhée, idem — Nuyttens C., 147e infir., Verdun — Nuyttens E., 145 inf., Montmédy — Oger Ch., 147e infant., Verdun — Paris A., 146e inf., Maubeuge — Piétain A., idem.

Pitou P., 21e dragons, St-Omer — Paux D., 19e chasseurs à cheval, Lille — Pollet L., 15e artillerie, Douai — Putman A., 27e art., Douai — Ricouart F., 147e inf., Verdun — Rogier G., 27e art., Douai — Regnault A., id. — Steux A., 73e inf. Hesdin — Steux Florent, 15e inf. Verdun — Scherpereel G., 3e hussard Verdun — Selosse V., 3e génie, Arras — Séneler G., 22e section infirmiers, Paris — Thient L., 73e infanterie, Hesdin — Torck L., 145e, Maubeuge.

Vandoorne H., 27e art., Douai — Villaeys L., 19e chass. à cheval, Lille — Vanhoet A., 147e inf, Verdun — Verne G., 14e inf., Maubeuge — Vanbetten Octon, 145e inf., Montmédy — Vandamme J., idem. — Varlet L., 73e inf., Hesdin — Vermacke H., 8e chass à pied, Amiens — Vandenbrouck M., 19e chass. à cheval, Lille — Vandamme A., 8e chass. à pied, Amiens — Vercambre A., idem — Wastyn J., 19e chass. à cheval. Lille — Witteda Ch., 147e inf. Verdun.

**Société de Secours-Mutuels « la Prévoyance ».** — Réunion des membres de la Commission, à l'ancienne mairie, ancienne salle de la Justice de Paix, à 3 h. 1/2.

Ordre du jour : Compte-rendu du troisième trimestre, versements à la caisse des retraites, propositions pour la retraite ; questions diverses.

**Théâtre de Tourcoing.** — Directeur : M. Alexandre fils. — Nous rappelons à nos lecteurs qu'aujourd'hui 5 novembre, la troupe d'opéra-comique, donne le BARBIER DE SÉVILLE.

C'est un succès analogue à celui de la Fille du Régiment qui se prépare et ce sera bien mérité.

## ETAT CIVIL DE TOURCOING

*du 1 novembre 1899*

NAISSANCES. — Nagie Désiré Camille, rue de la Croix-Blanche, 39 — Deschamps Victor, rue du Midi. — Vandemoudt Louis, rue du Tilleul. — De Mulder Maloine, rue de l'Union. — Dubonnet Fernand, rue de la Croix-Rouge, 102 — Houset Arthur, rue de Cronstadt, 4 — Bonnet Valentine, rue de la Fosses.

DÉCÈS. — Julie Sylvie Delvoye, rue d'Ostende, 33. — Jean Alexandre Wilain, rue du Chemin-Neuf, 106. — Valentine Marie Gonnard, rue Louise — Gustave Appoline Flavre.

## Autour de Roubaix-Tourcoing

### CROIX

**Nécrologie.** — Le capitaine J.-Bte Roger, commandant des sapeurs-pompiers, s'est éteint doucement hier matin à 5 heures chez sa fille, Mme Mourlead.

Le capitaine Roger, né à Mouveaux, le 15 novembre 1821, était titulaire d'une médaille d'honneur en argent et était l'un des plus anciens membres de la Société des Sauveteurs du Nord, dont il était vice-trésorier. Il appartenait au corps des sapeurs-pompiers de Croix, dès 1848 et en avait été nommé le chef par décret du 3 janvier 1873.

Ses funérailles auront lieu demain lundi à dix heures du matin.

M. Roger, qui emporte les regrets de tous, avait été conseiller municipal de 1858 à 1868.

**Conseil municipal.** — Vendredi soir le conseil municipal s'est réuni à la mairie pour la session de novembre.

Le détail du placement nous oblige à abréger le compte-rendu de cette séance. Nous nous contenterons donc à donner d'une façon sommaire les décisions prises.

Le conseil autorise le receveur municipal à payer, sur le crédit ouvert, une indemnité de logement de 50 fr. 17 à un instituteur adjoint célibataire de 2e ordre, 4 fr. 50 à un autre de 3e ordre, 4 fr. 50 à un instituteur adjoint marié et supprime une indemnité de 2e ordre, 4 fr. 50 à Fir de 1899, tout en avisant M. Dhennies, directeur de l'Ecole communale de la rue Kléber.

Il classe enfin la rue Neuve et la rue des Champs dans le réseau urbain communal et autorise les propriétaires riverains du sentier prolongeant la rue des Jardins à refusser en y substituant une rue de 12 mètres de largeur.

On aborde ensuite les budgets de 1900 pour l'Hospice et le Bureau de Bienfaisance. Une protestation est enregistrée contre l'installation proposée d'une 3e sœur à l'hospice et contre la création d'un emploi de préposé du bureau de Bienfaisance avec gages de 100 francs par an. Il est vrai que l'on se trouve en droit de demander à quoi servira ce préposé puisque les distributions se font maintenant à domicile. Mystère et Pots-et-Pots.

Le cahier des charges pour les droits de place et celui pour la fourniture des charbons sont approuvés. Les crédits additionnels sont votés. Au cours de la discussion s'y rapportant M. Brisbout présente quelques observations en faveur d'un réservoir qui tout dans sa journée pleine chez son patron, cherche à compléter cela, malgré cela, cherchant à palper sur les fonds de la commune. Nous aurons peut-être à y revenir dès que le réservoir sera fait.

La réception définitive du kiosque est définitivement approuvée ; les travaux de l'entreprise se élèvent à 8581,95 sur lesquels il y a lieu de déduire 0 fr. 50 pour 100 de rabais plus 502 francs pour retards dans la livraison. La somme nette est donc de 7[illegible] fr. 5[illegible] centimes, dont [illegible] 7[illegible] n'a pas coûté 8000 francs, un chiffre qu'on avait lancé en l'air.

Le fare est donnée des dépenses imprévues qui sont acceptées.

Vient ensuite une protestation en faveur des courses tauromachiques dont la suppression est demandée par le Conseil municipal de Paris. Nous en donnerons cette protestation en son entier.

La question de mettre les instruments de la musique au nouveau diapason est abordée. Il est décidé que la commune souscrira pour 500 fr. à la souscription ouverte à cet effet.

L'hospice demande à partager avec le Bureau de bienfaisance le tiers du produit des concessions au cimetière ; le Conseil déclare être disposé à faire droit à cette demande, mais il y met comme condition que l'hospice soit entièrement laïcisé.

On s'occupe ensuite des sapeurs-pompiers; le Conseil vote en principe 700 fr. de subvention, plus 50 fr. pour le tambour-major et 100 fr. pour le matériel, mais le vote ne sera acquis qu'après présentation de la liste complète des engagés à la Commission d'admission.

Les propriétaires de l'Avenue des Maronniers demandent le classement de cette rue. Affaire renvoyée à la Commission de voirie, ainsi qu'une proposition d'installation de becs de gaz aux alentours de l'église Saint-Martin.

Des réceptions définitives pour le service des eaux et un état de cotes irrécouvrables sont approuvés.

Le citoyen Basquin propose un changement dans la dénomination des places St-Pierre et Saint-Martin. Une vive discussion s'engage et le Conseil repoussant la proposition du citoyen Basquin, celui-ci sort de la salle en annonçant qu'il donne sa démission.

Le citoyen Brisbout pose ensuite quelques questions parmi lesquelles celle des 60 kil. de viande que le Bureau de Bienfaisance a distrait de la part des pauvres. Des paroles échangées il ressort clairement que ces messieurs les pauvriseurs ont agi avec une extrême... mettons imprudence.

Et là-dessus la séance publique prend fin.

**Etat-civil.** — *Naissances.* — Ponthieu Mathilde, rue Mirabeau, 19. — Leclercq Georges-Adolphe-François, rue du Quai. — Delplace Germaine-Maria, rue de Lille, 16.

*Mariage.* — Lezy Anatole-Alfred, 25 ans, apprêteur et Jean Célina, 23 ans 1/2, dévideuse.

*Décès.* — Deridder Jean-Bte, 80 ans 1/2, sans profession, époux de Françoise Lievens, rue de la Makellerie, 22. — Roger J.-B.-Aimable-Joseph, 68 ans, maître couvreur, veuf de Desplanques Emerance-Joseph, place St-Martin.

**FOREST-LEZ-LANNOY.** — **Réunion publique.** — Aujourd'hui dimanche 5 novembre à 6 heures du soir, chez le citoyen Fontaine, estaminet du Gros Gustin, grande réunion publique et contradictoire avec le concours assuré du citoyen VANDABLE, conseiller d'arrondissement

# TRIBUNAUX

## TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

*Audience du 3 novembre 1899*

**Les mouchards de la « Croix ». — Le « Progrès du Nord » poursuivi sur une dénonciation d'un rédacteur de la « Croix ».**

Nous avions annoncé dans notre numéro du 21 octobre que le tribunal rendrait son jugement sur cette affaire le jeudi 2 novembre. C'est avant-hier, que ce jugement a été rendu. Il nous comme il faut le mouchard de la *Croix*.

Le tribunal reconnaît que l'article paru dans le *Progrès du Nord* daté du 28 juillet, prononce un compte-rendu partiel des débats notamment de l'attitude des prévenus et des plaidoiries mais il tient compte de cette circonstance que le *Progrès du Nord* s'est abstenu de reproduire les imputations diffamatoires et qu'au contraire il s'est efforcé de justifier le plaignant; en conséquence, il prononce une amende 16 francs contre M. Dugardin, gérant du *Progrès du Nord* et condamne le délateur aux dépens, sauf son recours contre le condamné.

### Affaire Cappaert

On se souvient de l'arrestation d'un nommé Joseph Cappaert, 29 ans, sans domicile fixe, qui se livrait à une odieuse exploitation autour des bureaux de placement.

Joseph Cappaert, procédait de la façon suivante : il se rendait à la porte des bureaux de placement et avisait les jeunes bonnes ou servantes qui se présentaient.

Sous prétexte de leur chercher une place, il les emmenait tachant de capter leur confiance et en profitait pour les dépouiller de l'argent qu'elles avaient en leur possession.

C'est le cas de Victoire Loy, servante, servante, 46, rue de la Marmora.

Elle fit la rencontre de Cappaert dans les conditions que nous énumérons : il entraîna d'abord la pauvre fille dans les remparts, ce qui lui fournit l'occasion de la soulager de 20 francs qu'elle possédait.

Il la força ensuite à le suivre dans sa chambre et il voulait obliger la malheureuse à se livrer à la prostitution.

Victoire Loy, terrorisée par Cappaert, qui la battait comme plâtre, n'osait ni s'enfuir ni se plaindre au Commissaire.

A la fin, exaspérée par les mauvais traitements qu'elle subissait et à la suite d'un vol de 15 francs, elle se décida à déposer la plainte qui a amené hier ce triste individu devant le tribunal.

Cappaert est condamné à six mois de prison.

*Audience du 4 novembre*

Président : M. DASSONVILLE, président.
Ministère public : M. DU BOUSQUET DE FLORIAN, substitut.

**Drame de la jalousie. -- Le vitriol**

Eléonore Berckmans, 17 ans, fille soumise demeurant à Lille, avait fait il y a quelques mois la connaissance d'un souteneur nommé Gustave Pollet, qui, depuis, vivait de sa prostitution.

Le 7 octobre, avant appris que Pollet lui avait fait des infidélités, elle lui adressa d'amers reproches ; une violente querelle s'en suivit au cours de laquel la fille folle de jalousie lança du vitriol à la figure de son homme tant aimé !

Le souteneur ne fut que légèrement atteint mais, chose singulière, et qui montre combien l'individu avait la conscience peu tranquille, il prit aussitôt la fuite pendant qu'on arrêtait sa maîtresse.

Après quelques observations du président sur cette jalousie féroce, singulièrement placée chez une fille qui offre son corps à tous les passants, et une plaidoirie de Me Lecerf, le tribunal, admettant des circonstances atténuantes pour Eléonore Berckmans, la condamne à six mois de prison avec application de la loi Bérenger.

**Drame au couteau**

Au mois d'octobre 1890, Georgina Bernard, 17 ans, journalière, demeurant à Roubaix, 25, rue d'Avelghem, avait fait la connaissance de François Hoteaux, 32 ans, camionneur — mais au bout de 10 mois la capricieuse louvencelle le quitta pour aller chercher ailleurs le bonheur rêvé.

Hoteaux, furieux, la menaça de la tuer si elle ne voulait pas reprendre la vie commune.

Elle ne voulut rien entendre ; son cœur était las, son oreille était close.

Le 31 juillet dernier, vers 7 h. 1/2 du soir, Georgina rentrait paisiblement grande rue, à Roubaix rencontra son ancien amant.

Celui-ci la supplia de revenir près de lui, et, comme elle refusait, il la prit par le bras et lui donna trois coups de couteau dans le dos ; puis il s'enfuit par le boulevard de Strasbourg où on l'a plus revu. La victime fut malade pendant 4 mois.

Le tribunal condamne François Hoteaux, par défaut, à 2 ans de prison et 25 francs d'amende.

**Un mari terrible**

C'est bien Milleville qui, le 5 septembre dernier, voulait jeter sa femme dans la Lys, du haut du pont d'Armentières, alors qu'elle se trouvait avec lui dans un train venant de Lille.

Heureusement, le contrôleur averti de la violente querelle qui avait éclaté entre les époux depuis le départ de Lille, surveillant le couple du compartiment voisin par le petit regard triangulaire de la sonnette d'alarme et n'hésita à sauver la femme au moment critique.

Les plus mauvais renseignements sont fournis sur cette femme, et en même temps malheurs sur le mari qui vit de sa prostitution.

Milleville qui forme opposition à un jugement par défaut qui l'a condamné à 8 mois, ne manifeste d'ailleurs aucun repentir — son seul regret est de n'avoir pas réussi.

D. — Pourquoi avez-vous voulu noyer votre femme.

R. — Je trouve ça drôle, — et il se met à rire.

Après une plaidoirie de Me Roche, qui rappelle spirituellement la noyade dans la Lys de Milady la prostituée, dans le roman d'Alexandre Dumas, le tribunal condamne Milleville à 6 mois de prison.

### UNE MÈRE REPENTIE

On se se souvient d'une affaire d'abandon d'enfant dans laquelle était compromise Marie Couvreur, femme Duthoit, à Haubourdin.

Cette malheureuse femme avait abandonné son petit enfant à la porte du maire d'Haubourdin, et le tribunal, sur réquisitoire de Me Hermarr tenant compte des circonstances atténuantes pour Eléonore Berckmans, la condamne à six mois de prison avec application de la loi Bérenger.

Cette indulgence se trouve justifiée, on l'a vu hier au cours de l'affaire qui a amené de nouveau la femme Couvreur devant le tribunal.

Avant sa condamnation, elle avait frappé son mari à coups de tisonnier en le trouvant chez elle.

Tout en tenant fièrement son poupon dans les bras et le soignant avec sollicitude, Marie Couvreur explique que son peu recommandable mari était déjà venu chez elle au mois de janvier et avait vendu tout son pauvre mobilier, et qu'en conséquence, comme il était revenu cette seconde fois avec les mêmes intentions, elle l'en avait empêché à coups de tisonnier.

Le tribunal adresse une verte semonce au mari et lui fait ressortir tout l'odieux